

ASSEMBLÉE NATIONALE
3 juillet 2021

PROTECTION DES ENFANTS - (N° 4307)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 634

présenté par
Mme Pételle

ARTICLE 5

À la seconde phrase de l'alinéa 2, supprimer le mot :

« affichés »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.